

SUJET : Enseigner « La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection » en classe de Seconde générale et technologique.

Questions :

1. En vous fondant sur les textes officiels et l'état des connaissances scientifiques, présentez les enjeux du sujet et vos objectifs (connaissances, compétences) pour le niveau de classe concerné.
2. Présentez un découpage en séances du sujet. Puis expliquez de quelle façon vous utiliseriez en classe tout ou partie de l'extrait de manuel proposé.
3. Commentez la production liée à la pratique de la classe et évaluez sa pertinence.

Composition du dossier :

A. Textes officiels

A.1. Extrait du programme d'histoire-géographie de Seconde générale et technologique, BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019.

A.2. Extrait des ressources d'accompagnement du programme de Seconde générale et technologique publiées en septembre 2019 sur le site Éduscol.

B. Textes scientifiques

B.1. BAUD Pascal, BOURGEAT Serge, BRAS Catherine, *Dictionnaire de géographie*, Hatier, Collection Initial, Edition 2022

B.2. THERY Hervé, « A quoi sert la Guyane ? » in Revue *Outre-Terre*, vol. 43, n°2, Où va l'Amérique latine ?, 2015, pp. 211-235.

C. Extrait d'un manuel scolaire

Extrait du manuel de Géographie Seconde, sous la coordination de JALTA Jacqueline, JOLY Jean-François, PARDON Michaël, REINERIE Roger et RIQUIER José, Paris, Magnard, 2019, pp. 116-117.

D. Production liée à la pratique de la classe

Réalisation d'une tâche complexe en groupe

A. Textes officiels

A.1. Extrait du programme d'histoire-géographie de la classe de Seconde générale et technologique, BOEN spécial n°1 du 22 Janvier 2019

Question spécifique sur la France	Commentaire
La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.	En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.

A.2. Extrait des ressources d'accompagnement du programme Seconde générale et technologique, site Éduscol.

Sens général du thème en classe de seconde

L'objectif du thème 1 est d'étudier **la complexité des relations entre les sociétés et leurs environnements afin de comprendre le cadre de vie des sociétés et les modalités de leur gestion en s'attachant à deux éléments majeurs : les risques et la gestion des ressources.**

[...] Le passage à une plus grande échelle que permet la **question spécifique sur la France** modifie l'angle d'étude et permet d'appréhender **l'ensemble des relations entre la société et ses environnements**. En montrant l'articulation avec les points étudiés (gestion des risques et d'une ressource) à l'échelle mondiale, il s'agit d'analyser à la fois la diversité, la richesse et la fragilité des milieux ainsi que les actions politiques mises en place tant pour les valoriser que pour les protéger en France métropolitaine et ultramarine. [...]

Orientations pour la mise en œuvre

[...] **Problématique de la question**

Dans un contexte planétaire de prise de conscience de risques cumulatifs et de pression accrue sur les ressources, comment valoriser les milieux français tout en les protégeant ?

La France, métropolitaine et ultramarine, est marquée par **une grande diversité de milieux qui sont valorisés et protégés de manière multiples**. Les élèves doivent connaître cette diversité des milieux et comprendre, à **l'aide d'exemples précis**, que les mises en valeur et les mesures de protection ont un caractère relatif, toujours référé à une société et un territoire donnés, et qu'elles ont suscité des choix et des aménagements à diverses échelles de la part de différents acteurs (Union européenne, État, collectivités territoriales, entreprises, associations...) afin de satisfaire les attentes des populations et en prenant de plus en plus en compte les enjeux du développement durable et de la transition écologique. Pour cela, il est possible de faire travailler les élèves sur **l'étude de milieux spécifiques** tels qu'une portion d'un massif montagneux, une portion d'un littoral ou un massif forestier. **Une comparaison au sein d'un même milieu** peut être envisagée comme entre le massif de Fontainebleau, choisi par l'ONF pour le label Forêt d'Exception, et le parc amazonien de Guyane, bénéficiant du statut de parc national, permet de faire comprendre qu'une forêt est gérée différemment selon le contexte territorial dans lequel elle s'insère et selon la mesure de protection dont elle bénéficie. Pour cela, il est possible de demander, en classe et/ou à la maison, de mener une recherche sur les sites de l'ONF et du parc amazonien pour présenter les points communs et les spécificités de ces milieux valorisés et protégés et de faire travailler les élèves sur le discours des acteurs étatiques pour présenter la politique de préservation et de valorisation puis de croiser cela avec des articles de presse sur des revendications de populations (Guyane) ou des mises en avant d'actions d'acteurs locaux pour la mise en loisirs (Fontainebleau). Cela permet de travailler la capacité « **s'approprier un questionnement géographique** ».

B. Textes scientifiques

B.1. BAUD Pascal, BOURGEAT Serge, BRAS Catherine, *Dictionnaire de géographie*, Hatier, Collection Initial, Edition 2022, p 383-385

« Milieu

Si la notion de milieu est aujourd'hui supplantée par celle d'environnement, elle a été centrale en géographie classique. Étymologiquement, le milieu est « ce qui se situe au centre », alors qu'environnement désigne ce qui entoure, plaçant ainsi l'homme au centre. L'emploi du terme milieu est donc révélateur de la place que l'on accordait à la nature en géographie classique : une place centrale. [...]

Le terme milieu a été très utilisé jusqu'aux années 1970. Il participa à la conception possibiliste du rapport entre les hommes et la nature : « la nature propose et l'homme dispose ». Le milieu pouvait donc influencer les sociétés par ses potentialités et par ses contraintes. [...]

Le terme milieu a été concurrencé dans les années 1970 par la notion d'espace géographique qui témoignait du recentrage de l'objet de la géographie sur les sociétés et la façon dont elles s'approprient l'espace sur lequel elles se sont implantées. La notion de milieu géographique est ainsi progressivement apparue, recouvrant un sens plus large que celui de milieu naturel et qualifiant un espace marqué par une combinaison de caractéristiques naturelles, sociales, économiques, voire culturelles en présentant une certaine homogénéité. L'action humaine est ainsi prise en compte dans la mesure où, sans gommer le milieu, dans son acception classique, elle le modifie, l'aménage ou l'exploite de façon à créer des composantes originales. Témoignant d'une géographie classique encore dominante, la notion de milieu géographique fait donc le lien entre le milieu physique et l'espace humanisé ; il dépend à la fois des caractères géophysiques et climatiques qui le caractérisent mais surtout de la manière dont les hommes l'ont mis en valeur et des techniques qu'ils ont choisi de mobiliser pour en exploiter les potentialités.

Cette évolution, liée à l'histoire interne de la géographie, fait que l'on s'autorise encore aujourd'hui un certain flou sémantique et une utilisation de la notion de milieu selon un spectre très large. »

B.2. THERY Hervé, « À quoi sert la Guyane ? » in *Revue Outre-Terre*, vol. 43, n°2, Où va l'Amérique latine ?, 2015, pp. 211-235.

« La question – quelque peu provocatrice – du titre est souvent posée tant par les voisins de la Guyane que par nombre de secteurs de l'opinion française métropolitaine, les uns faisant objection à cette « présence coloniale » en Amérique du Sud, les autres aux coûts des transferts financiers au bénéfice d'un peu plus de 250 000 habitants. [...] Partie intégrante de l'Amazonie, la Guyane en partage les caractéristiques naturelles et humaines : chaleur, humidité, couvert forestier, et aussi les difficultés sociales, faibles densités humaines, faibles bases économiques.

[...] La forêt guyanaise est pour l'essentiel une forêt primaire à très haut niveau de biodiversité, un des *hot spot* les plus riches au monde. Elle abrite des écosystèmes uniques. La forêt couvrant 95 % du territoire (plus de 8 millions d'hectares), la principale ressource naturelle de la Guyane est le bois. La quasi-totalité du massif forestier appartient à l'État, sa gestion étant confiée au Parc amazonien de Guyane et à l'Office national des forêts qui gère une surface totale de 2,4 millions d'hectares.

L'extraction de l'or est la seconde activité exportatrice de la Guyane. Il y est exploité depuis plus de 150 ans. Aujourd'hui, l'or est extrait soit de manière légale par des exploitations soumises au code minier (une trentaine de sociétés, artisans et PME), soit de manière clandestine par l'orpaillage illégal. Plusieurs milliers de chercheurs d'or, venus principalement de régions défavorisées du Brésil ou du Surinam exploitent le sous-sol et s'exposent à tous les problèmes qui découlent d'un climat de violence de type Far West dont les orpailleurs eux-mêmes sont les premières victimes. L'Office national des forêts a estimé fin 2005 que 1 333 kilomètres de cours d'eau étaient directement impactés par les chantiers miniers, principalement illégaux, et 4 671 km de fleuves et rivières touchés par les pollutions en aval de ces chantiers. [...]

L'économie de la Guyane pourrait être au cours des prochaines années notablement modifiée par la découverte de gisements pétroliers au large de ses côtes.

[...] Des collaborations sont engagées dans le domaine de la conservation de la biodiversité amazonienne entre le Parc amazonien de Guyane et son homologue brésilien, le Parc national des montagnes Tumuc-Humac. Le premier a été créé le 27 février 2007, par décret ministériel, sa superficie étant de 3,4 millions d'hectares (34 000 km², la superficie de la Belgique) ; il est constitué d'une zone de cœur de 2 millions d'hectares et d'une zone de libre adhésion de 1,4 millions d'hectares. Ses missions majeures sont 1) de préserver et de valoriser la prodigieuse biodiversité qu'il abrite, 2) de préserver et de valoriser les cultures (amérindiennes, bushinengue et créoles) des populations vivant sur le territoire et 3) d'accompagner les communautés dans un développement durable, local, adapte et ce dans le respect des modes de vie. Le Parque Nacional Montanhas do Tumucumaque se présente avec une superficie de 38 464 km² (celle des Pays-Bas avec leurs territoires antillais, Curacao, Aruba et Sint Maarten) comme le plus grand parc national au Brésil et le plus grand en forêts tropicales du monde ; il a été créé par un décret du président Fernando Henrique Cardoso dans les derniers mois de son mandat, le 22 août 2002. »

C. Extrait d'un manuel scolaire

Extrait du manuel de Géographie Seconde, sous la coordination de JALTA Jacqueline, JOLY Jean-François, PARDON Michaël, REINERIE Roger et RIQUIER José, Paris, Magnard, 2019, pp. 116-117.

DOSSIER

POUR
APPROFONDIR

LA GUYANE :

des ressources entre exploitation et protection

Comment concilier la mise en valeur des ressources
de la Guyane avec la protection de la nature ?



- La Guyane est une collectivité française d'outre-mer. Son vaste territoire est recouvert à 90 % par la forêt amazonienne, d'où sa faible densité de peuplement (3 habitants par km² contre 116 en Métropole).
- Cette forêt constitue une ressource en bois, et en minerais, et une réserve essentielle de biodiversité*. Elle fait l'objet d'une exploitation intensive. Les mesures de protection de l'environnement sont difficiles à faire appliquer en raison de la situation périphérique de la Guyane.



1 ► Un site d'orpaillage illégal

L'orpaillage (recherche d'or) entraîne une déforestation de la forêt amazonienne et une pollution grave. Pour récupérer l'or, les orpailleurs illégaux emploient du mercure. Cet élément toxique s'accumule dans la chaîne alimentaire et provoque des troubles neurologiques et comportementaux. L'orpaillage clandestin réduit la quantité de gibier dans la forêt guyanaise et expose les communautés amérindiennes à la pollution au mercure.

2 ► Un orpaillage difficile à contrôler

[...] Les entreprises d'orpillage doivent obtenir d'abord une Autorisation Personnelle Minière. Il faut ensuite entreprendre les démarches en vue d'avoir un permis de recherche [...]. Par la suite, il faut mener des études de préfaisabilité.

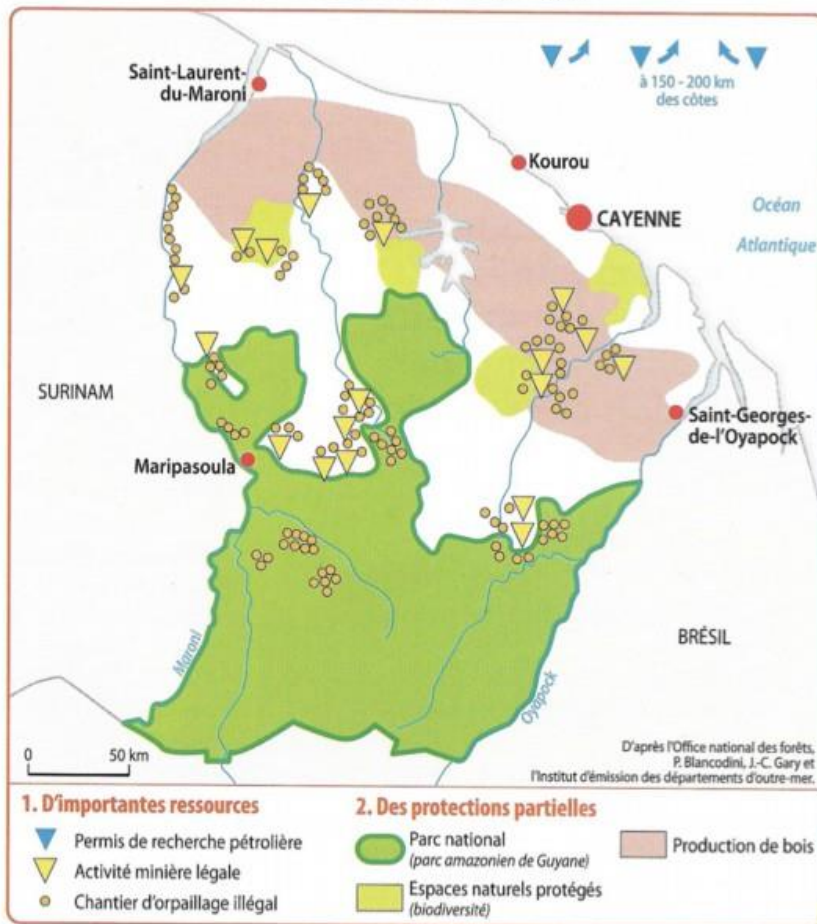
Mais, dans les faits, de nombreuses petites entreprises, qui emploient une dizaine d'ouvriers, se servent de l'autorisation personnelle minière comme d'un titre d'exploitation. Le code minier français n'a pas vraiment envisagé ce type d'exploitation semi-artisanale, semi-industrielle.

Ce flou juridique profite aux exploitants, d'autant plus que les contrôles sont difficiles : il faut accéder par hélicoptère ou en pirogue à des chantiers isolés et disséminés. La dizaine de gendarmes de Maripasoula¹ ne peut suffire à contrôler la commune de France la plus étendue (1,84 million d'hectares!). [...]

Patrick Blancodini,
geoconfluences.ens-lyon.fr, 2004.

1. Commune française située au cœur du parc amazonien de Guyane.

3 ► Exploitation et protection des milieux en Guyane



Prolonger le cours

Documents 1, 3 et 4

- Localisez la Guyane.
→ Utilisez les **cartes enjeux** p. 107-108.
- Identifiez les principales ressources de la Guyane.

Documents 1 et 2

- Quels sont les impacts sur l'environnement de l'exploitation de ces ressources ?

Documents 2, 3 et 4

- Quelles sont les mesures prises pour protéger l'environnement ? En quoi sont-elles efficaces ?

SYNTHÈSE

Montrez que l'exploitation des ressources soulève des problèmes environnementaux difficiles auxquels les sociétés tentent de remédier.

BIENVENUE SUR UN SITE DE PONTE DE TORTUES MARINES SEJA BENVINDO A ESTE LOCAL DE POSTURA DE TARTARUGAS MARINHAS.

Les tortues marines de Guyane



La tortue luth
Taille moyenne : 165 cm
Poids moyen : 400 kg
Période de ponte : avril à juillet



La tortue olivâtre
Taille moyenne : 70 cm
Poids moyen : 36 kg
Période de ponte : mai à août



La tortue verte
Taille moyenne : 110 cm
Poids moyen : 180 kg
Période de ponte : février à mai

Afin de ne pas les déranger, merci de respecter les consignes ci-dessous.

Para não incomodar, agradecemos por respeitar as instruções abaixo.



Les tortues marines et leurs sites de ponte sont intégralement protégés par les arrêtés ministériels du 17 juillet 1991 et du 14 octobre 2005. Leur porter atteinte est passible de 9000 € d'amende et/ou 6 mois de prison.

As tartarugas marinhas e seus locais de postura são protegidos integralmente pelas deliberações ministeriais de 17 de julho de 1991 e de 14 de outubro de 2005. Levá-las a infrações a estas leis são sujeitas a multa de 9000 € e/ou 6 meses de prisão.



4 ► Une ressource touristique à protéger : les tortues

Les tortues marines, exemples de la biodiversité guyanaise, constituent une ressource pour le tourisme. L'afflux de touristes peut leur nuire, mais des mesures de protection sont prises : ce panneau d'information de 2007, précise les sanctions pénales et les bons comportements à adopter.

D. Production liée à la pratique de la classe

Réalisation d'une tâche complexe en groupe

Contexte : *S'inscrivant dans une démarche inductive, après avoir abordé avec la classe durant 2 heures une étude de cas sur la Guyane, le professeur propose à une classe de Seconde générale une tâche complexe. Celle-ci conclut le chapitre et doit être réalisée en groupe, en 2 heures au CDI (3 -4 élèves).*

Le travail sera noté à partir des critères de la fiche d'évaluation/auto-évaluation fournie dès le départ.

Consigne : Journalistes d'un journal local/régional, vous enquêtez sur les enjeux de valorisation et de protection d'un milieu naturel proche de votre commune. Vous restituerez votre travail sous la forme de votre choix (article, vidéo, affiche, carte mentale, croquis, schéma etc.) tout en indiquant vos sources.

Fiche d'évaluation/ d'auto-évaluation

	Critères	TB (très bien) / S (Satisfaisant) / I (Insuffisant)
Auto-évaluation (complétée par le groupe)	Respectons-nous une démarche géographique ?	
	Le groupe fonctionne-t-il correctement (organisation, répartition du travail) ?	
	Le travail réalisé répond-il à tous les aspects de la question ?	
	Les sources utilisées sont-elles pertinentes ?	
Évaluation (complétée par le professeur)	Le travail réalisé respecte-t-il une démarche géographique ?	
	Le groupe fonctionne-t-il correctement (organisation, répartition du travail) ?	
	Le travail réalisé répond-il à tous les aspects de la question ?	
	Les sources utilisées sont-elles pertinentes ?	